

Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Sucy-en-Brie

Les Cours

Le cursus Musical du Conservatoire

Le cursus musical propose un cours instrumental ou vocal, un cours de Formation Musicale et un cours de pratique collective.
Le cursus d'étude est divisé en trois grands Cycles précédés d'un Cycle d'éveil et d'initiation (Pré Cycle).

Le Pré Cycle – Éveil Musical et artistique

Le Pré-Cycle permet la découverte du monde musical. Sont mis en avant le travail sur la respiration, la pulsation, la posture et la voix.
La perception et la curiosité sont aussi développées.

Éveil Musical
Petite section de
maternelle
Enfants de 3 ans

Éveil Musical
Moyenne section de
maternelle
Enfants de 4 ans

Éveil Musical
Grande section de
maternelle
Enfants de 5 ans

Cours collectif hebdomadaire de 30 à 45 minutes (selon l'âge)

Enfants de 6 ans

Initiation Musicale + pratique vocale + Ateliers de Découverte
Instrumentale et/ou Théâtrale

OU

Initiation Musicale + pratique vocale (cours collectif
hebdomadaire d'1h30)

OU

Ateliers de Découverte Instrumentale et/ou Théâtrale

Le Pré Cycle instrumental - Enfants à partir de 7 ans

Pré Cycle Instrumental-Durée 1 an

Initiation : cours instrumental individuel de 20 minutes

Le 1^{er} Cycle

Parcours diplômant AEM « Attestation d' Études Musicales »

Les objectifs pédagogiques : ce cycle permet le développement des motivations et la curiosité musicale, l'acquisition des bases d'une culture musicale, artistique et la découverte de la pratique instrumentale et vocale.

Il s'agit de poser les bases de la pratique musicale dans les domaines suivants : percevoir et discerner ; nommer, lire et écrire ; pratiquer, maîtriser et inventer.

Les enseignements : Formation Musicale + pratique instrumentale ou vocale.

La Formation Musicale, indispensable à l'apprentissage instrumental ou vocal, est **obligatoire** pour tous les élèves du Conservatoire de Musique.

1^{er} Cycle **Formation Musicale** - Durée 4 ans

1C1 petits (enfants venant de l'INITIATION) ou **1C1**

1C2-1C3

1C4 (examen de fin de cycle) ➡ **AEM**

Formation Musicale / cours de 1h00 ou 1h15 selon les niveaux

+

Pratique collective / cours de 30 à 45 min selon les niveaux

1^{er} Cycle **Instrumental** - Durée 4 à 5 ans

1C1-1C2-1C3

1C4 (examen de fin de cycle) ➡ **AEM**

1C5 (année supplémentaire en cas de non obtention de l' AEM en 1C4)

Cours instrumental individuel de 30 minutes

1^{er} Cycle **Vocal** - Durée 3 ans

1C1-1C2

1C3 (examen de fin de cycle) ➡ **AEM**

1C4 (année supplémentaire en cas de non obtention de l' AEM en 1C3)

Cours vocal individuel de 30 minutes

L'évaluation : elle doit permettre à l'élève de se situer à tout moment et plus particulièrement à la fin du cycle.

A l'intérieur du cycle, elle est réalisée, de façon continue par l'équipe enseignante, par tous les moyens qu'elle juge pertinents : contrôle technique, auditions, participation aux projets...

Au moins une fois par an, l'élève se produira en public et cette prestation tiendra lieu d'évaluation.

A la fin du cycle, l'élève est évalué par un jury extérieur . Cet examen de fin de cycle permet de valider les acquisitions et d'obtenir l'AEM.

Le 2ème Cycle

Parcours diplômant BEM « Brevet d'Études Musicales »

Les objectifs pédagogiques : ce cycle permet de compléter les apprentissages menés en 1er cycle, de donner au jeune musicien des références artistiques, d'acquérir les méthodes de travail personnel et un sens critique.

A la fin du cycle, le musicien doit accéder à une pratique artistique autonome au sein d'un groupe notamment.

Les enseignements : Formation Musicale ou/et Culture Musicale **obligatoire**, pratique instrumentale ou vocale et pratique collective **obligatoire**.

Congé / Dispense de Formation Musicale : un **congé** exceptionnel d'un an maximum peut-être accordé, sur avis des professeurs concernés, aux élèves à partir du 2^{ème} cycle.

Une **dispense** définitive peut-être envisagée dès l'obtention du diplôme de fin de 2ème cycle (2C3).

Cependant, il est important de signaler que, pour la poursuite des études musicales dans le cursus diplômant et afin de valider le CEM (certificat de 3^{ème} cycle), l'unité de valeur de Formation Musicale est indispensable.

2^{ème} Cycle Formation Musicale - Durée 3 ans

2C1-2C2

2C3 (examen de fin de cycle) → **BEM**

Formation Musicale / cours de 1h30 à 1h45
selon les niveaux

+

Pratique collective / cours de 45 min à 1h15
selon l'activité.

2^{ème} Cycle Instrumental - Durée 4 à 5 ans

2C1-2C2-2C3

2C4 (examen de fin de cycle) → **BEM**

2C5 (année supplémentaire en cas de non
obtention du BEM en 2C4)

Cours instrumental individuel de 45 minutes

2^{ème} Cycle Vocal - Durée 3 à 4 ans

2C1-2C2

2C3 (examen de fin de cycle) → **BEM**

2C4 (année supplémentaire en cas de non
obtention du BEM en 2C3)

Cours vocal individuel de 45 minutes

La Pratique Collective : tout élève inscrit en cursus diplômant doit suivre parallèlement à son cours de Formation Musicale et son cours d'instrument, un cours de pratique collective (chorale, orchestre, ateliers, musique de chambre).

Cette pratique fait partie intégrante des apprentissages fondamentaux.

L'évaluation : elle doit permettre à l'élève de se situer à tout moment et plus particulièrement à la fin du cycle.

A l'intérieur du cycle, elle est réalisée, de façon continue par l'équipe enseignante, par tous les moyens qu'elle juge pertinents : contrôle technique, auditions, participation aux projets...

Au moins une fois par an, l'élève se produira en public et cette prestation tiendra lieu d'évaluation.

A la fin du cycle, l'élève est évalué par un jury extérieur. Cet examen de fin de cycle permet de valider les acquisitions et d'obtenir le BEM.

Le 3ème Cycle

Parcours diplômant CEM « Certificat d' Études Musicales »

Les objectifs pédagogiques : ce cycle permet de compléter les apprentissages menés dans les 2 premiers cycles et de conclure un parcours permettant d'envisager la pratique-amateur dans les conditions les plus favorables avec une autonomie quasi complète. L'élève y acquerra les moyens d'une interprétation convaincante, la maîtrise des principaux styles ainsi qu'une ouverture à l'ensemble des courants musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation.

Les enseignements : Formation Musicale ou/et Culture Musicale, pratique instrumentale ou vocale et pratique collective (chorale, orchestre, ateliers ou musique de chambre).

3^{ème} Cycle **Formation Musicale** - Durée 2 ans

3C1

3C2 (examen de fin de cycle) ➡ **CEM**

Formation Musicale / cours de 1h45

+

Pratique collective / cours de 45 min à 1h15

3^{ème} Cycle **Instrumental** - Durée 2 à 3 ans

3C1

3C2 (examen de fin de cycle) ➡ **CEM**

3C3 (année supplémentaire en cas de non obtention du CEM en 3C2)

Cours instrumental individuel de 1h00

3^{ème} Cycle **Vocal** - Durée 2 à 3 ans

3C1

3C2 (examen de fin de cycle) ➡ **CEM**

3C3 (année supplémentaire en cas de non obtention du CEM en 3C2)

Cours vocal individuel de 1H00

L'évaluation : elle doit permettre à l'élève de se situer à tout moment et plus particulièrement à la fin du cycle.

A l'intérieur du cycle, elle est réalisée, de façon continue par l'équipe enseignante, par tous les moyens qu'elle juge pertinents : contrôle technique, auditions, participation aux projets...

Au moins une fois par an, l'élève se produira en public et cette prestation tiendra lieu d'évaluation.

A la fin du cycle, l'élève est évalué par un jury extérieur . Cet examen de fin de cycle permet de valider les acquisitions et d'obtenir le CEM.

Le Cycle Perfectionnement

Les objectifs pédagogiques : au-delà du 3ème cycle et après avoir obtenu le CEM , l'élève aura la possibilité de poursuivre la pratique musicale ou vocale et perfectionner son jeu.

Ce cycle permet à l'élève de compléter les apprentissages menés auparavant et de préparer de manière complète l'entrée en Cycle d'Orientation Professionnelle, admission en CRD- CCR, si tel est son souhait et que ses aptitudes lui ouvrent cette perspective.

Cycle Perfectionnement - Durée 2 ans PERF1- PERF2

Cours instrumental individuel ou vocal de 1h00

Parcours personnalisé-Parcours non diplômant

Les objectifs pédagogiques : le parcours personnalisé est un dispositif permettant, après avoir acquis une base certaine fondée sur des connaissances indispensables , de mettre encore mieux en adéquation rythme de l'élève et projet personnel de celui –ci.

Le projet de l'élève et ses objectifs définiront les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Ainsi, sous condition de validation du niveau 2C2 en Formation Musicale, il peut être envisagé, en concertation avec l'élève, sa famille, les professeurs et le directeur, de poursuivre son apprentissage selon un mode différent.

C'est un « **contrat** » d'un an renouvelable une fois (2 ans maximum). Ce parcours peut être proposé :

- soit pour clôturer les études musicales au conservatoire
- soit pour réintégrer un cursus diplômant en 3^{ème} cycle

En effet, à l'issue de ce parcours personnalisé, si le niveau atteint par l'élève est suffisant, une passerelle permet d'accéder au 3^{ème} cycle après évaluation par un jury extérieur de son niveau BEM.

Cycle Parcours Personnalisé - Durée 2 ans maximum PP2-1-PP2-2

Formation Musicale : dispense ou congé possible + Pratique collective **obligatoire**

Cours instrumental individuel de 30 minutes

Un parcours personnalisé de 3^{ème} cycle sera également proposé à tout élève ayant accompli son 3^{ème} cycle, sans toutefois valider son CEM.

Cycle Parcours Personnalisé - Durée 2 ans maximum PP3-1-PP3-2

Formation Musicale : dispense ou congé possible + Pratique collective

Cours instrumental individuel de 45 minutes

Le parcours adultes

Parcours diplômant « d' Études Musicales »

Les adultes se voient offrir les mêmes possibilités que les enfants. Les adultes débutants seront inscrits en 1er cycle (sans initiation) pour une durée de 4 à 5 ans.

Les adultes ayant déjà pratiqué la musique et dont les connaissances seront mesurées pour une intégration adéquate, se verront proposer un cours de Formation Musicale si le niveau fin de 1er cycle n'est pas atteint.

En outre et pour favoriser leur accès aux cours de Formation Musicale, des horaires plus adaptés leur seront proposés pendant tout le 1er cycle. Ensuite et après avoir validé leur AEM (Attestation d' Études Musicales), ils intégreront les cours de second cycle pour un parcours commun aux autres élèves.

Bien que la pratique collective ne soit pas intégrée au 1^{er} cycle, elle est vivement recommandée. La participation à la vie et aux projets de la classe et de l'établissement est requise.

Cycle Formation Musicale **Adultes** - Durée 4 ans

1C1-1C2-1C3

1C4 (examen de fin de cycle) ➡ **AEM**

Formation Musicale / cours de 1h00 ou 1h15 selon les niveaux

Cycle Instrumental **Adultes** - Durée 4 à 5 ans

1C1-1C2-1C3

1C4 (examen de fin de cycle) ➡ **AEM**

1C5 (année supplémentaire en cas de non obtention de l' AEM en 1C4)

Cours individuel instrumental de 30 minutes

Poursuite du cursus en 2^{ème} et 3^{ème} cycles, dispositions identiques aux autres élèves.

Parcours diplômant « d' Études Théâtrales »

Le Cycle Art Dramatique:

Selon les classes d'âge, il est d'usage de présenter le cursus Art Dramatique comme suit :

- **Découverte théâtrale** : atelier ouvert à partir de 6 ans aux enfants qui désirent prendre le temps de découvrir le théâtre (ADT).
Session de 6 semaines à raison de 45 minutes hebdomadaire. A l'issue de cette découverte, selon leurs capacités leur motivation et les places disponibles, ils auront la possibilité de rejoindre un groupe constitué.
- **Pré Cycle Initiation** : le principe étant que toute nouvelle inscription dans la classe s'effectue dans le degré Initiation et ce, quelque soit le niveau de pratique de l'élève. Durée du cours 1h30.
- **Continuité du parcours en 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Cycles comme suit:**

1^{er} Cycle Art Dramatique – Durée 4 à 5 ans

1C1-1C2-1C3

1C4 (examen de fin de cycle) ➡ **AET**
(Attestation d'Études Théâtrales)

1C5 (année supplémentaire en cas de non obtention de l' AET en 1C4)

Cours collectif de 1h30 à 2h00, selon l'âge

2^{ème} Cycle Art Dramatique - Durée 4 ans

2C1-2C2-2C3

2C4 (examen de fin de cycle) ➡ **BET**
(Brevet d'Études Théâtrales)

2C5 (année supplémentaire en cas de non obtention du BET en 2C4)

Cours collectif de 2h00

3^{ème} Cycle Art Dramatique – Durée 2 ans

3C1

3C2 (examen de fin de cycle) ➡ **CET**
(Certificat d'Études Théâtrales)

3C3 (année supplémentaire en cas de non obtention du CET en 3C2)

Cours collectif de 2h00

Atelier de théâtre amateur

Troupe constituée d'adultes

Cours collectif de 2h00